

JUMELAGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Volet 3 : Capacités d'intervention opérationnelles des institutions bénéficiaires renforcées

Activité 3.1: Appui et accompagnement de l'APAL à la mise en place des instruments et des outils opérationnels de gestion intégrée du littoral

Fadhel BACCAR
Chef de projet à l'APAL



Un projet financé par
l'Union Européenne



Résultats attendus pour l'activité 3.1

1. Stratégie de gestion des zones littorales sensibles et de mise en œuvre des APMC en Tunisie revue et disponible ;
2. Structures de concertation pour la gestion intégrée du littoral définie ;
3. Charte du littoral disponible et diffusée ;
4. Visite d'étude sur les instruments et les outils opérationnels de gestion intégrée du littoral organisée.

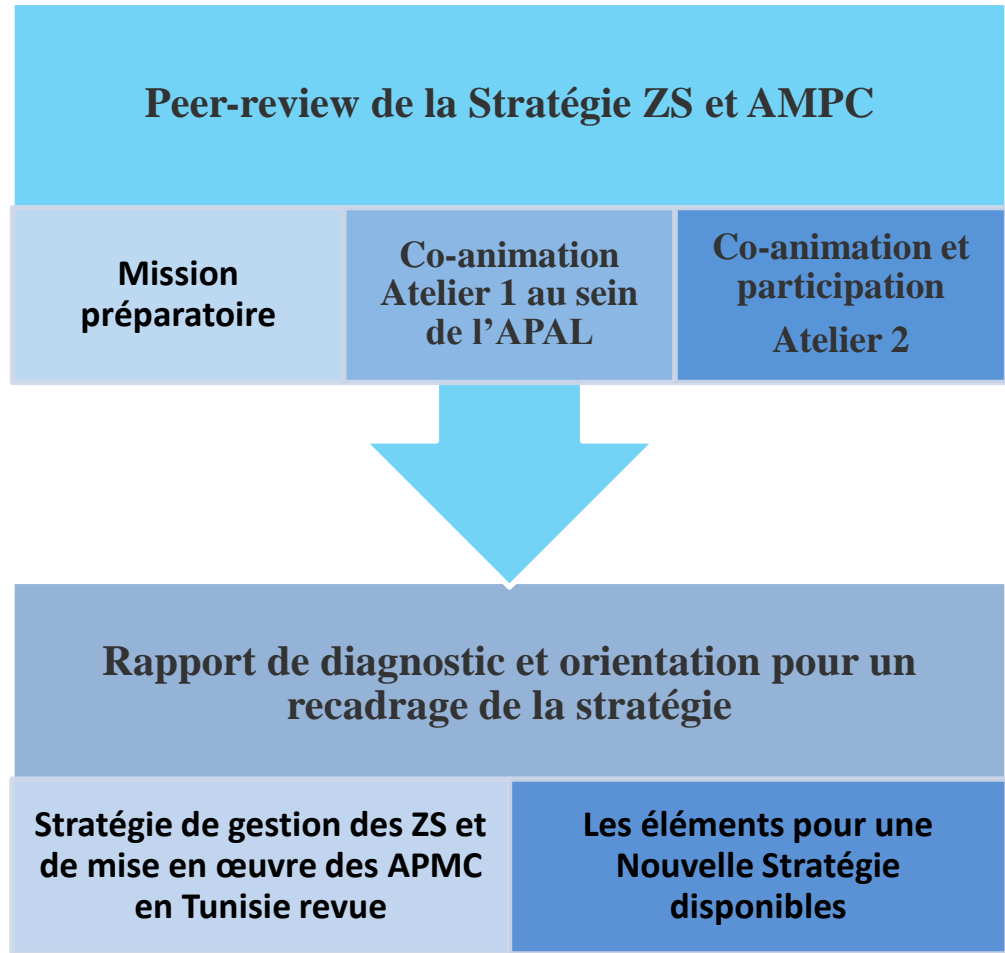


Un projet financé par
l'Union Européenne

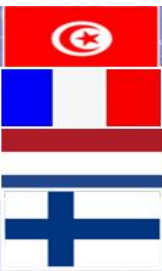


1- Stratégie de gestion des ZS et AMPC revue et disponible

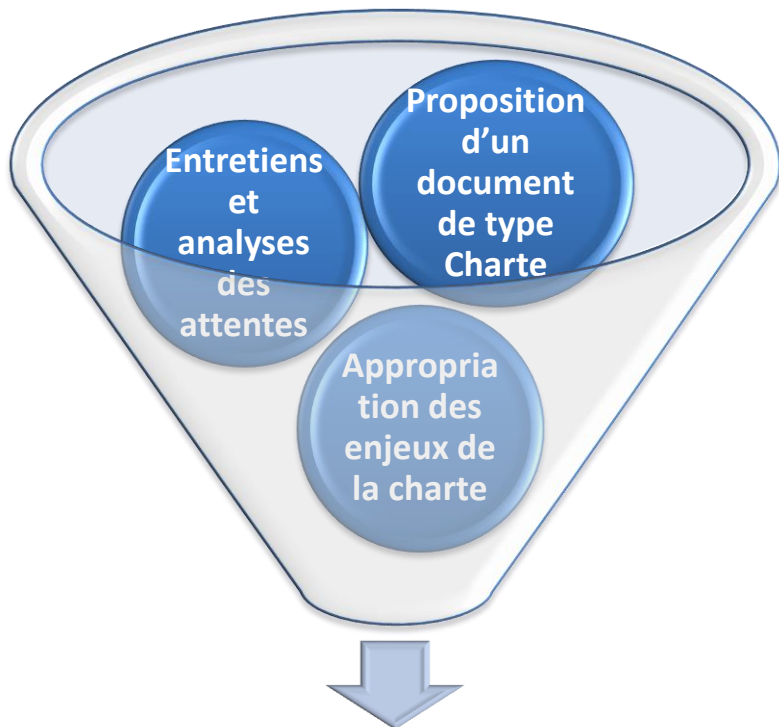
- vérifier le réalisme des stratégies élaborées et les positionner par rapport aux cadres législatif et réglementaire qui s'y rattache.
- Entretiens avec les principaux partenaires et acteurs publiques sur les grands axes de la gestion intégrée du littoral, différentes pistes de réflexions spécifiques ont émergées
- 1) la réalisation d'une stratégie spatialisée d'intervention de l'établissement
- 2) les enjeux de mise en place de structures de concertations
- 3) la volonté commune d'aboutir à la réalisation d'une charte du littoral.



Un projet financé par l'Union Européenne



3- Les éléments d'une Charte du littoral



Assistance à l'élaboration de la Charte du littoral

- Finalisation d'un document cadre qui pourra ensuite être repris par l'APAL dans le cadre de négociations et d'échanges à mener avec les autres acteurs du littoral.

- La charte du littoral pourrait être valorisée comme un outil de communication pour une meilleure prise en compte du littoral qui sera présenté comme une valeur, un héritage et un patrimoine de la Tunisie.



Un projet financé par l'Union Européenne



4- Visite d'étude sur les instruments et les outils opérationnels de gestion intégrée du littoral

Montée en compétences en matière de gestion opérationnelle des espaces littoraux



Gestion Intégrée des plages, du DPM et des AMPC

Actions d'Aménagement et de protection du littoral mises en place par la ville de Marseille

Gestion de la rade de Marseille, Parc National des Calanques, Archipel de Frioul

Enjeux et problématiques de gestion d'un site naturel périurbain fortement fréquenté

Aménagement pour une gestion des différents usages (tourisme, activités récréatives,



Un projet financé par l'Union Européenne



2- Actions prévues dans la continuité du Jumelage

- Le lancement d'une démarche de validation et d'une large concertation autour de la gestion intégrée et durable de la zone côtière.
- Appropriation du document cadre de la charte du littoral par l'APAL en vue de lancer une phase de concertation et de plaidoyer auprès des autres parties prenantes du littoral Tunisien.
- La Charte pourrait ainsi être signée par tous les niveaux qui seront jugés pertinents (citoyens, touristes, ministres, personnalités, ONG, acteurs économiques...).



Un projet financé par
l'Union Européenne



3- Perspectives à moyen terme

- Une première proposition dans la continuité, elle concerne l'ancrage institutionnel de la gestion intégrée des zones côtières en Tunisie et le développement d'outils de sa mise en œuvre réelle et pratique dans la gestion du littoral avec le cas échéant un cas concret sur un espace littoral à définir.
- La deuxième proposition est un nouveau projet de jumelage en relation avec les activités d'observations, de suivi et d'analyse de l'état du littoral. Il s'agit de s'inspirer d'expériences de pays européens concernant la gestion du réseau de bouées de collecte de données mis en place récemment par l'APAL.



Un projet financé par
l'Union Européenne

